

Moneo: 'sans intérêt' selon UFC Que Choisir

Le porte-monnaie électronique est une bonne idée. Mais son application à la française, la carte Moneo, a depuis son lancement reçu un accueil réservé tant par les utilisateurs que par les commerçants. On compte aujourd'hui environ 1,2 million d'utilisateurs..

BMS, la société qui gère Moneo a donc décidé de redonner un coup de fouet à cet outil de paiement virtuel avec une nouvelle campagne de communication. Mais le coup de fouet pourrait se transformer en coup d'épée dans l'eau après les déclarations de la très écoutée UFC Que choisir? L'association avait déjà à plusieurs reprises répété sa défiance envers cette solution. Elle en remet une couche aujourd'hui. « *Moneo demeure un produit sans grand intérêt pour les consommateurs, et cela tant qu'il ne sera pas gratuit et totalement indépendant des banques* », a souligné l'association lundi dans un communiqué. L'UFC Que Choisir estime que les clients devraient se voir proposer des cartes chargées dans différents points de vente (grandes surfaces, débits de tabac, magasins spécialisés...) et ce, « *dans les mêmes conditions que les cartes téléphoniques distribuées par les opérateurs* ». « *La majorité des consommateurs pourrait ainsi disposer d'un porte-monnaie électronique totalement anonyme déconnecté de leur carte bancaire et de leur compte* », explique l'association. En outre, les personnes ne disposant pas de compte en banque pourraient aussi « *utiliser ce porte-monnaie au même titre que le reste de la population* », souligne-t-elle. Autre défaut, celui de ne pas être gratuit. L'UFC affirme son opposition à ce que le porte-monnaie électronique « *soit payant, et ce quelle que soit sa forme, qu'il soit adossé à une carte bancaire dont la cotisation est déjà très élevée ou qu'il soit vendu (fort cher) par les buralistes* ». Finalement, l'association souligne qu'elle ne « *soutenait pas ce porte-monnaie sous sa forme actuelle* ». Un jugement sans appel qui risque de refroidir les derniers hésitants.